

SEANCE DU 27 MAI 2016

Recensement 2017 : désignation de agents recenseurs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le prochain recensement de la population aura lieu en 2017 du 19 janvier au 18 février.

Pour ce faire, il convient de nommer les agents recenseurs ainsi que le coordinateur.

Il est proposé de nommer comme agents recenseurs sur le terrain Mesdames DEMANGEOT Danielle et GANDILHON Séverine qui avaient déjà effectué le dernier recensement de la population.

Madame POUPIN Emilie est proposée comme agent administratif, cette dernière ayant également participé au dernier recensement.

Le coordinateur de cette opération, serait Monsieur MUCHEMBLED Guy, Adjoint au Maire.

OUI cet exposé, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

- **d'accepter ces propositions et de nommer les agents recenseurs ainsi que le coordinateur comme proposé ci-dessus ;**
- **charge Monsieur le Maire d'établir tous documents relatifs à ce recensement.**

Délibérations budgétaires : décisions modificatives

DECISION N° 1

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles du budget de la Commune de CREAVANT-LAVEINE de l'exercice 2016 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	D 67	- Charges exceptionnelles	+ 120.00 €
	D 022	- Dépenses imprévues	- 120.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits indiqués ci-dessus.

DECISION N° 2

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles du budget de la Commune de CREAVANT-LAVEINE de l'exercice 2016 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes :	R 761	- Produits de Participation	+ 3.24 €
	R 74121	- Dotation de solidarité rurale	- 3.24 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits indiqués ci-dessus.

DECISION N° 3

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles du budget de la Commune de CREAVANT-LAVEINE de l'exercice 2016 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :	D 2183	- Matériel de bureau et matériel informatique	+ 547.00 €
	D 2315-23	- Installations, matériel et outillage techniques	- 547.00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits indiqués ci-dessus.

SIEG : enfouissement des réseaux télécom aux abords du PSSA « Les Bigons »

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications cités ci-dessus en coordination avec les réseaux électriques.

Un avant-projet des travaux a été réalisé par le SIEG du Puy-de-Dôme, auquel la Commune est adhérente.

En application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécoms signée le 7 juin 2005 entre le SIEG ; le Conseil Départemental et Orange, les dispositions suivantes sont engagées :

- la tranchée commune en domaine public et en domaine privé est à la charge du SIEG ;
- l'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées par le SIEG en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de **3 480.00 € TTC** ;
- Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public, la dépose de ses propres appuis ;
- le Conseil Départemental subventionne à hauteur de 30 % du coût TTC, le coût restant à la charge de la Commune pour l'enfouissement du réseau télécom en coordination avec les réseaux électriques.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal DECIDENT à l'unanimité :

- d'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté par Monsieur le Maire ;
- de confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et de pose du matériel de génie civil au SIEG du Puy-de-Dôme ;

- de fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à 3 480.00 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du receveur du SIEG ;
- de solliciter le Conseil Départemental à hauteur de 30 % du coût TTC des dépenses 3 480.00 € x 0.30 = 1 044.00 € TTC ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunication relative à ce chantier ;
- de prévoir à cet effet, les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

Organisation de l'exposition « Arts en fête » le 28 mai

Cette exposition organisée le samedi 28 mai 2016 à la salle polyvalente de CREVANT-LAVEINE de 10 h 00 à 15 h 00, présentera les réalisations artistiques des écoles de CREVANT-LAVEINE, SAINT ANDRÉ LE COQ, BILLOM et de l'association de la PRO PATRIA de MARINGUES.

La mise en place du verre de l'amitié s'effectuera le samedi matin par les Membres du Conseil Municipal

Désignation du lieu de mise en place du bureau de vote pour prochaines élections

Suite à un courrier de la Préfecture reçu en date du 24 mai 2016, il convient d'instituer les bureaux de vote pour la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018.

Après discussion, l'Assemblée décide de conserver le bureau de vote unique de la Commune à savoir la Salle Polyvalente sise « Les Six Pierres » - route de Thiers à CREVANT-LAVEINE.

Questions diverses

FIC 2016

Madame LEDIEU Carmen, chargée du dossier FIC de la Commune au Conseil Départemental a été contactée le 26 mai 2016 afin de solliciter une autorisation de commencement anticipé de travaux pour le chantier des vestiaires du foot.

Un accord favorable à cette demande a été rendu le 27 mai.

Ces travaux devraient être réalisés durant l'été.

Un réaménagement de l'intérieur des vestiaires doit être réalisé.

Complexe des Six Pierres : réflexion sur la mise en place de caméras

Suite à l'installation du plateau multisports, il convient d'installer des caméras de surveillance sur l'ensemble du complexe pour plus de sécurité.

Le coût de cette installation serait d'environ 6 400.00 € HT.

Une aide financière peut être demandée à différents organismes.

Temps d'Activités Périscolaires : PEDT

Le comité de pilotage du PEDT du Groupe Scolaire s'est réuni le 23 mai 2016.

Les objectifs sont atteints, l'académie de Clermont-Ferrand est satisfaite du travail réalisé par l'encadrement des TAP.

Projet voie verte :

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu des personnes mandatées par le Pôle Métropole Clermont-Ferrand Vichy Auvergne.

Elles ont effectué une reconnaissance relative à un projet de voie verte sur les berges de la rivière Allier.

Cette voie verte serait réservée aux piétons et aux cyclistes.

Travaux de goudronnage

Les travaux de goudronnage au lieu-dit « Chez Thuret » ont été réalisés par l'entreprise GUYARD sise à LEZOUX. Ces travaux représentent une mise en place d'une surface d'enrobé de 30 m²,

MOMERSTROFF

La visite des Momerstroffois est prévue le week-end du 10 et 11 septembre prochain.

Environ 25 personnes seront présentes.

Leur arrivée est prévue vendredi soir. Un pot de bienvenue sera servi à la salle polyvalente, en présence des familles d'accueil qui ont accepté d'héberger.

Le samedi matin une visite au musée Michelin sera organisée suivie d'un repas au restaurant.

L'après-midi, l'ascension du Puy-de-Dôme par le Panoramique des Dômes.

La soirée se poursuivra par un repas servi à la salle polyvalente

Le départ est prévu le dimanche en début d'après-midi à l'issue d'un buffet campagnard.